

La Belgique Obtient sa Première Réserve de Biosphère UNESCO avec GrensPark KempenBroek

Aujourd'hui, le Conseil de Coordination International pour le Programme sur l'Homme et la Biosphère de l'UNESCO à Agadir (Maroc) a décidé de reconnaître **KempenBroek comme une réserve de biosphère transfrontalière**. Cela fait de KempenBroek **la première réserve de biosphère transfrontalière de l'UNESCO dans le Benelux**, la première en Belgique et la deuxième aux Pays-Bas.

Grande fête au GrensPark KempenBroek, dans les deux provinces du Limbourg, le Brabant septentrional et dans le Paysage Régional de Kempen et Maasland.

Un Réseau International et une « Marque Forte »

Le programme sur l'Homme et la Biosphère de l'UNESCO a été créé en 1971. Il met au centre la relation entre l'homme et son environnement. Il traduit les principes de développement durable dans un contexte local et relie ainsi la science, la société et les politiques. La mise en pratique du développement durable est réalisée par tous les acteurs concernés : des gouvernements locaux, des résidents et des entreprises aux écoles, aux institutions de recherche et aux ONG.

Dans le monde entier, il y a 748 réserves de biosphère dans 134 pays (2023) qui servent d'icônes pour le développement durable. Seulement 23 sont transfrontalières, avec maintenant KempenBroek comme 24ème. Jusqu'à présent, la Belgique ne connaissait aucune réserve de biosphère, tandis qu'aux Pays-Bas, la Maasheggen est devenue la première réserve de biosphère de l'UNESCO en 2018.

KempenBroek devient immédiatement une "marque forte" en tant que partie du **Réseau Mondial des Réserves de Biosphère de l'UNESCO**, un réseau dynamique et interactif de zones qui favorisent l'harmonie entre les personnes et la nature pour un développement durable par le biais d'un dialogue participatif, du partage des connaissances, de la lutte contre la pauvreté et de l'amélioration du bien-être humain, du respect des valeurs culturelles et de la capacité de la société à faire face aux changements.

Une Nouvelle Perle à la Couronne

Le Paysage Régional de Kempen et Maasland a une fois de plus été **le moteur** de cette reconnaissance. Avec le Parc National de Hoge Kempen, le RivierPark Maasvallei et maintenant le GrensPark KempenBroek, une norme internationale est à nouveau établie en matière de développement de la nature, du patrimoine et du paysage avec un fort soutien social et des retombées socio-économiques importantes.

Le GrensPark KempenBroek est un paysage mosaïque unique, riche en nature et de haute qualité, situé à l'intersection des deux provinces du Limbourg et du Brabant septentrional, où le Paysage Régional de Kempen et Maasland **collabore depuis 24 ans** avec de nombreux partenaires, y compris toutes les communes flamandes et néerlandaises (Bree, Bocholt, Maaseik, Kinrooi, Weert, Nederweert et Cranendonck) et les provinces de Limbourg (BE), Limbourg (NL) et Brabant septentrional (NL).

Il y a huit ans, en 2016, la procédure de candidature a été lancée à la demande des provinces et des communes dont fait partie le KempenBroek. Pour préparer cette candidature, un **master plan** a été élaboré avec les partenaires pour développer durablement la région. La candidature a été soumise par les commissions flamande et néerlandaise de l'UNESCO le 29 septembre 2023.

Il y a des réactions enthousiastes tant aux Pays-Bas qu'en Flandre. En 2014, la commune de Weert avait déjà été reconnue comme la région la plus verte du monde³, notamment grâce à ses investissements dans le KempenBroek. La province du Limbourg belge gagne une nouvelle perle à sa couronne avec cette

³ <https://www.metonsinweert.nl/nl/toeristengids/item/245195954/weert-groenste-regio-wereld>

reconnaissance de l'UNESCO, après deux parcs nationaux (Hoge Kempen et Bosland) et trois parcs paysagers (RivierPark Maasvallei, Cœur du Haspengouw et Paysage Bocager Sans Frontières).

Ignace Schops, directeur du Paysage Régional de Kempen et Maasland (traduit de Néerlandais): *"Cette reconnaissance est très importante non seulement pour la protection de la nature, du paysage, du patrimoine et de l'agriculture, mais aussi en termes de marketing. L'UNESCO est une marque très forte. Le boulanger et le boucher; le propriétaire d'hôtel ou le tenancier de café; l'agriculteur et le protecteur de la nature; le maire et l'entrepreneur... toute la communauté locale profite de cette reconnaissance de l'UNESCO. En bref, c'est une plume au chapeau de tout le monde pour des années de soutien et de croyance ! Et ce que je trouve si puissant, c'est que la reconnaissance de l'UNESCO n'a pas d'autorité directe, mais qu'elle a un statut et une grande appréciation du grand public. Je compte sur les gouvernements flamand et néerlandais pour investir financièrement dans cette reconnaissance."*

"Avec la reconnaissance du KempenBroek comme réserve de biosphère de l'UNESCO, le Paysage Régional de Kempen et Maasland et la province du Limbourg franchissent à nouveau une étape importante en Flandre et aux Pays-Bas dans le domaine de la coopération territoriale. Cela montre encore une fois que la protection de la nature et du paysage peut aller de pair avec un développement socio-économique durable," a déclaré **Bert Lambrechts**, député à l'Environnement et à la Nature et président du Paysage Régional de Kempen et Maasland (traduit de Néerlandais).

Qu'est-ce que cela implique ?

Les réserves de biosphère sont des zones où les communautés locales travaillent ensemble pour un avenir positif et durable pour elles-mêmes et leur région – disons leur partie de la biosphère, la fine couche de notre planète où la vie est possible. Ce qui caractérise les réserves de biosphère, c'est qu'elles sont dynamiques : des méthodes innovantes pour la protection de la biodiversité vont de pair avec le développement socio-économique. Il s'agit donc du développement durable d'une région, avec un caractère scientifique, la recherche et les activités éducatives étant des piliers importants.

Typiquement, ces zones ne fonctionnent pas de manière 'top-down' depuis un gouvernement central, mais elles forment un partenariat vivant de gouvernements locaux, de résidents, d'entreprises, d'écoles, d'institutions de recherche et d'ONG.

Une réserve de biosphère doit avoir des valeurs naturelles et culturelles importantes et contenir des zones protégées. La zone doit être représentative d'un type de paysage et/ou de zone marine afin que les résultats du projet de biosphère puissent être utilisés ailleurs. Les réserves de biosphère peuvent se composer de paysages naturels et culturels. La nature pure ou la nature sauvage n'est pas nécessaire.

Pas de Règles Supplémentaires

L'UNESCO n'a pas de pouvoir législatif, et la reconnaissance en tant que réserve de biosphère ne conduit donc pas à une politique ou à une protection supplémentaires de l'ensemble de la zone. L'UNESCO attend des réserves de biosphère qu'elles atteignent leurs objectifs, non pas en créant des législations supplémentaires ou en imposant des restrictions, mais par un dialogue actif entre les *différents acteurs régionaux*. De plus, rien ne change dans les droits des citoyens sur leurs propriétés.

KempenBroek, le Secret le Mieux Gardé des Pays-Bas et de la Flandre !

À travers des siècles d'interaction entre l'homme et la nature, le KempenBroek est composé d'un paysage particulièrement varié où des zones humides et marécageuses alternent avec des crêtes de sable sec. C'est une véritable mosaïque de paysages avec des marais, des vallées de ruisseaux, des étangs, des forêts, des landes et des zones agricoles. Les villages et certaines villes sont également dispersés dans ou en bordure de la zone sur des terrains plus élevés, hébergeant actuellement environ 75 000 habitants au total.

Cette diversité paysagère se reflète dans une riche biodiversité, et la zone joue un rôle important dans la conservation des habitats et des espèces en Flandre et aux Pays-Bas. Pour la préservation de certaines espèces, la zone joue même un rôle essentiel !

Économiquement, la zone, tant la partie flamande que néerlandaise, est une région agricole importante responsable de la production alimentaire. Ces dernières années, l'importance du tourisme en tant que composante d'une économie rurale durable a fortement augmenté.

Pendant des siècles, l'homme a tracé des frontières sur le canevas de la région, la dernière fois en 1839, lorsqu'elle est devenue une région frontalière entre la Belgique et les Pays-Bas. Des traces de ce passé et de ce présent frontaliers séculaires sous la forme de bornes frontières, de systèmes de défense, etc., sont visibles dans le paysage ou font partie du patrimoine oral commun.

C'est une région avec une histoire tranquille et modeste. Dans cette région en bordure de la Campine, la nécessité de se nourrir sur un sol pauvre a conduit pendant des siècles à une lutte quotidienne pour l'existence. Une riche histoire culturelle ne se traduit donc pas par des cathédrales ou des monuments ostentatoires, mais par des bâtiments fonctionnels tels que les nombreux moulins à vent et à eau. Une riche tradition culinaire et des festivités (traditionnelles) sont des témoins vivants de la résilience des gens qui, malgré les labeurs quotidiens, profitaient de la vie.